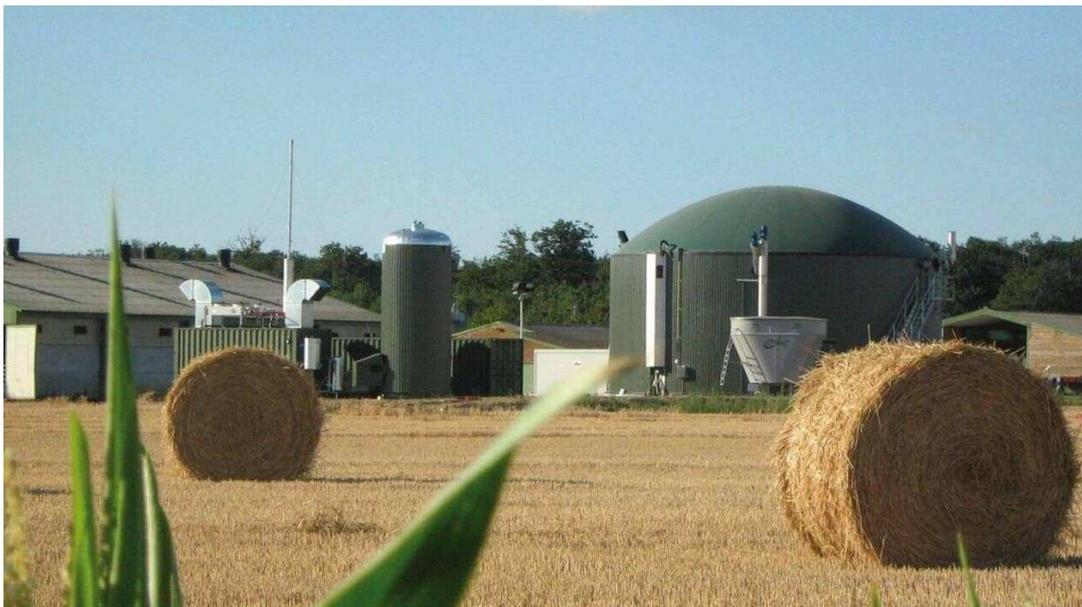


Alors que le projet de méthaniseur à La Chapelle-Neuve (Morbihan) est à l'arrêt, l'association Transparence Chapelle-Neuve 56 continue d'alerter sur les « dangers » de la méthanisation. Samedi 18 novembre 2023, à l'occasion de son assemblée générale, elle a fait témoigner des riverains de méthaniseurs bretons.



La Bretagne est la deuxième région française à compter le plus de méthaniseurs (211 au 1er septembre 2022) derrière le Grand-Est. | ARCHIVES OUEST-FRANCE
[Ouest-France](#) Stéphane BACRO. Publié le 19/11/2023 à 19h49

« Des odeurs intpestives durant toute l'année. » « Un bourdonnement continu comme si une autoroute passait à côté. » « Un trafic routier de camions multiplié par trois. » « Des chaussées défoncées par le passage des poids lourds. » « Des arbres abattus. »

N'en jetez plus, le méthaniseur est plein ! Ces quelques bouts de phrases ont été prononcés, samedi 18 novembre 2023, à l'issue de l'assemblée générale de Transparence Chapelle-Neuve 56.

L'association s'oppose, depuis plus d'un an, au projet d'installation d'une unité de méthanisation au lieu-dit Kerivin, à [La Chapelle-Neuve \(Morbihan\)](#). Elle a profité de son assemblée générale pour faire témoigner des riverains de méthaniseurs bretons.



De gauche à droite : Serge Lemaître, ancien agriculteur à Trémoré (Côtes-d'Armor), Jean-Pierre Le Lan, de l'association Eau et rivières de Bretagne et Jacqueline Mollé, élue à Arzal, ont expliqué pourquoi ils étaient contre la méthanisation. | OUEST-FRANCE

Car même si elle a réussi à « bloquer » le projet sur sa commune (le préfet a refusé la demande d'exploitation), « rien n'est gagné » a rappelé l'un des administrateurs. « Le porteur de projet peut faire appel, et nous attendons que notre recours au tribunal administratif concernant le dépôt du permis de construire (accordé par la municipalité) soit examiné. »

« Un bouillon de culture » « pire que le lisier »

Pour se convaincre que la partie de bras de fer ne fait, sans doute, que commencer, il suffit d'écouter Serge Lemaître. Avec son association, l'ancien agriculteur est engagé dans une bataille juridique depuis trois ans et demi concernant le projet de [méthaniseur à Trémoré](#) (Côtes-d'Armor).

Lui comme d'autres estiment [la méthanisation](#) inefficace, et s'inquiètent de ses conséquences sur l'environnement et la santé. « Sous couvert des énergies renouvelables, on cherche à rendre le procédé acceptable auprès du grand public, alors qu'aucune étude scientifique ne permet de dire si l'épandage de digestat (la matière solide restant une fois le gaz produit) est favorable ou non aux sols, ou si un méthaniseur produit plus d'énergie qu'il n'en consomme », tonne Jean-Pierre Le Lan, d'Eau et Rivières de Bretagne. Pour Serge Lemaître, le digestat est « un bouillon de culture » dangereux pour la santé. « Pire que le lisier, car une substance comme l'ammoniac est volatile » ajoute un administrateur de Transparence Chapelle-Neuve 56.

« La méthanisation pollue »

Jacqueline Mollé, élue à [Arzal](#) (Morbihan), où [un méthaniseur agricole fonctionne depuis 2012](#), pointe les dysfonctionnements de l'usine installée en bord de Vilaine. « Quatre pollutions ont déjà été constatées, dont deux avec condamnations pénales. Non seulement, la méthanisation réclame de l'eau mais en plus elle pollue nos rivières et nos ruisseaux. »

Les opposants à la technique dénoncent également des « exploitations de plus en plus importantes, qui ne cessent de s'agrandir », et favorisant, de facto, « les gros agriculteurs » selon Jean-Pierre Le Lan. « La méthanisation va consommer de plus en plus de terres agricoles. C'est une menace pour notre souveraineté alimentaire », s'alarme une personne membre de Transparence Chapelle-Neuve 56.



La maquette du projet d'unité de méthanisation à La Chapelle-Neuve. | DR

« Pourtant, notre gouvernement soutient la filière en favorisant les installations et en la subventionnant, indirectement, puisqu'elle paie (le gaz produit) jusqu'à trois fois et demie le prix du marché » soutient Jean-Pierre Le Lan.

Le Morbihan compte, actuellement, 55 unités de méthanisation sur les 1 175 fonctionnant en France (chiffres Ademe au 1^{er} janvier 2022). L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie aimerait multiplier par cinq ce chiffre à l'horizon 2030 afin de couvrir « 10 % de la consommation de gaz en France ».